

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2024**

- Mise en concurrence du marché prévoyance,
- Décision modificative budget assainissement
- Aide au financement d'achat de cuves de récupération des eaux pluviales
- Organisation du bureau pour les élections Européennes
- Questions diverses

PRESENTS : VIALARD Florian, GAMOND David, CLEMENCE Xavier, BARD Angeline, BONNET Stéphane, LEROY Marie, PAULAT Lucie, BACHELERIE Martine, MAGAUD Florian, GRANGIER Laurent

ABSENTE : BINNE Irène (représentée par Bonnet Stéphane)

Séance ouverte à 20 h 49

Mise en concurrence du marché prévoyance :

Le Conseil municipal a décidé d'étudier l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire - garantie prévoyance et décide pour cela de donner mandat au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

Il mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie prévoyance.

Décision modificative N° 1 budget assainissement :

Le conseil municipal a voté la décision modificative suivante :
Concernant le budget assainissement :

Investissement :

c/2158 (AUTRES) - 0,09 €

Aide au financement d'achat de cuves de récupération des eaux pluviales :

Le Conseil Municipal a voté l'acquisition de deux cuves de récupération des eaux pluviales pour les installer autour de la Mairie suivant le devis d'un montant de 653.50 € HT soit 784.20 € TTC et sollicite une subvention au CD63 dans le cadre de son dispositif de soutien et d'aide au financement d'achat de cuves à hauteur de 60 % du prix d'achat HT (à savoir 392.10 € HT)

Questions diverses :

- Couvercles des poubelles : Au Vallard, au Montel et à Feroussac les couvercles des poubelles vertes sont à changer.
- Volets logements : un devis est en cours pour rajouter des barres pour sécuriser les volets en cas de vent.

- Hall entrée SMA : des trous et des taches sont à reprendre
- Parquet salle de réunion : il faut reprendre le parquet qui se soulève

La séance est levée à 21h42

*Le Maire
Stéphane BONNET*

*La secrétaire de séance
Marie LEROY*